

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 24 mars 2006
(convocation du 13 mars 2006)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Quatre Mars Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUBEDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. MARTIN Hugues à M. VALADE Jacques
Mme. FAYET Véronique à M. CAZABONNE Didier
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. BANAYAN Alexis à M. SIMON Patrick
M. BANNEL Jean-Didier à Mme. PUJO Colette
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 30)
M. BENOIT J. Jacques à Mme DUMONT Dominique (à compter de 10 h 40)
Mme. BRACQ Mireille à M. MERCHERZ Jean
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CANOVAS Bruno
M. CAZENAVE Charles à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
M. DAVID Jean-Louis à M. DUCHENE Michel
M. DELAUX Stéphan à M. DUCASSOU Dominique
M. FERILLOT Michel à M. HOURCQ Robert (à compter de 11 h 30)
Mme de FRANCOIS à M. ANZIANI ALain (à compter de 11 h 30)

M. HERITIER Michel à M. HOUBEDEBERT Henri (à compter de 11 h 30)
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel (à compter de 11 h 30)
M. LOTHAIRES Pierre) M. MANGON Jacques (jusqu'à 12 h 00)
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MONCASSIN Alain à Mme FAORO Michèle (à compter de 11 h 30)
Mme PALVADEAU Chrystèle à Mme DARCHE Michelle (jusqu'à 10 h 40)
M. PIERRE Maurice à M. MERCIER Michel (à compter de 11 h 30)
M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
Mme. RAFFARD Florence à Mme. TOUTON Elisabeth
M. TAVART Jean-Michel à M. SAINTE-MARIE Michel

EXCUSE :

M. PUJOL Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

**Organisation de la manifestation "Planète Mériadeck - Les Printemps d'Albret" -
Subvention exceptionnelle de la Communauté urbaine - Convention - Décision -
Autorisation**

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le développement durable est au cœur des actions et projets de la Cub (tramway, PDU, tri et recyclage des OM, charte du développement durable, Agenda 21...).

La direction de la communication, en collaboration avec les directions opérationnelles et plus particulièrement avec la direction du développement durable, valorise régulièrement ces actions en essayant de sensibiliser à la fois les professionnels, les agents communautaires et de plus en plus, les scolaires et le grand public :

- ♦ Partenariat avec TV 7 pour la réalisation de 27 émissions sur ces thématiques,
- ♦ Débats du développement durable et Ateliers du développement durable qui permettent des échanges entre professionnels, au sein de la Cub et avec les différents acteurs extérieurs,
- ♦ Dispositif « pédagogie et développement durable » qui permet à la Cub, en partenariat avec l'Inspection académique, par le biais d'associations (APDA, CREAQ, Sapristi, Cap Sciences) de sensibiliser les enfants du 2ème cycle de l'école primaire aux grands enjeux environnementaux,
- ♦ Publications spécifiques (Trions...).

L' « Association Albret République Raynal », créée le 18 août 1993 avec la vocation d'animer la vie du quartier, organise la manifestation « Les Printemps d'Albret » sur 3 jours, fin mai début juin, qui accueille environ 65 000 visiteurs à chacune de ses éditions. Située cours d'Albret et sur les terrasses de Mériadeck, cette manifestation vise à célébrer le retour du printemps, les domaines d'intérêt des visiteurs portant sur l'achat de plantes et arbustes pour leurs jardins et plus globalement sur les espaces verts et l'environnement.

Les organisateurs ont souhaité étendre l'objectif et les contours de la manifestation : de la vente simple de plantes et de produits bio à l'apprentissage de gestes éco - citoyens autour du pilier environnemental du développement durable. De nombreux partenaires environnementaux se sont réunis autour de ce projet : ADEME, Agence de l'eau Adour Garonne, APAVE, EDF, Eco Emballage, Gaz de Bordeaux, Conseil Général et Mairie de Bordeaux. Cette manifestation deviendrait « Planète Mériadeck – Les Printemps d'Albret ».

L'association propose d'installer une maison écologique de 300 m² sur les terrasses de Mériadeck à l'intérieur de laquelle seront reproduits des objets géants (robinet, poubelle...) symboliques. Ces derniers inciteront les visiteurs à aborder de manière simple, ludique et déculpabilisante, l'univers du développement durable dans toutes les pièces d'un habitat traditionnel. L'idée repose sur un concept accessible à la compréhension de tous : changer son comportement avec des gestes simples permet de « protéger la planète » tout en faisant des économies. Cette manifestation deviendrait ainsi la première manifestation grand public consacrée aux problématiques environnementales du développement durable.

Cette manifestation qui se déroule pendant la semaine du Développement Durable, constitue une vraie opportunité pour la Cub :

- ♦ Elle s'inscrit complètement dans ses objectifs et notamment dans le cadre de ses actions communautaires de sensibilisation du grand public à l'environnement et au développement durable prévues dans le contrat d'agglomération (action 231-2) et dans la Charte pour l'environnement vers le développement durable (action 3),

- ♦ Elle offre l'opportunité de relayer et de valoriser les actions concrètes des services communautaires en terme de développement durable autour :

- de l'amélioration de la gestion des déchets, de la réduction des déchets à la source,
- de la préservation de la ressource en eau,
- de la maîtrise de la consommation et de l'utilisation des énergies renouvelables,
- de l'utilisation de transports non polluants (tramway, bus au gaz, véhicules électriques).

Elle permet l'organisation, le vendredi, de la journée de valorisation des travaux conduits par les 26 classes primaires concernées cette année par le dispositif « pédagogie et développement durable » et également de diffuser les émissions déjà tournées dans le cadre du partenariat avec TV 7. Ces deux actions mettent très clairement en avant les 27 communes de la Cub.

- ♦ Enfin, la localisation de l'événement en grande partie sur les terrasses de Mériadeck aux portes de l'Hôtel de la Communauté facilite l'appréhension par les visiteurs du rôle de la Cub sur ces thématiques et son rôle moteur au vu du nombre de partenaires qu'elle fédère autour du projet. Une réflexion est actuellement en cours pour envisager l'ouverture de notre établissement au grand public à cette occasion ce qui renforcerait encore la visibilité de la Cub.

L' « Association Albret République Raynal » sollicite notre établissement pour une subvention exceptionnelle de 100 000 € TTC pour un budget global prévisionnel de 330 123,39 € TTC présenté ci-dessous.

Recettes globales	Montant HT	Dépenses globales	Montant HT
<u>Publiques</u>			
Demandes de subventions			
CUB	83 611,00	Espace Environnement	147 222,57
Conseil Général de la Gironde	15 000,00	La Maison biologique	
Conseil Régional d'Aquitaine	12 541,81		

Mairie de Bordeaux	19 230,77	La Journée des enfants	30 000,00
<u>Total recettes publiques</u>	130 383,58	Les Printemps d'Albret Mériadeck	98 800,00
<u>Partenaires</u>			
Environnement (4 partenaires)	48 000,00		
Autres	18 938,00		
Sous - total	66 938,00		
<u>Exposants</u>			
Pépiniéristes – horticulteurs	7 500,00		
Marché biologique	5 200,00		
Point gourmand	6 000,00		
Sous - total	18 700,00		
<u>Partenaires et sponsors</u>			
Auchan, Caisse Epargne, La Poste, Eiffage, Cetelem	40 000,00		
Média Partenaire	20 000,00		
<u>Total recettes privées</u>	145 638,00		
<u>TOTAL GENERAL RECETTES</u>	276 021,58	<u>TOTAL GENERAL DEPENSES</u>	276 022,57

Ce sont les raisons pour lesquelles il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

1. décider de verser à l'association dite « Association Albret République Raynal » une subvention de 100 000 euros TTC au titre de l'exercice 2006, à imputer sur le budget de l'exercice en cours, chapitre 67, fonction 8330, compte 6745, CRB P100.

2. autoriser M. le Président à signer la convention ci-annexée, destinée à régler les modalités de versement de celle-ci.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 24 mars 2006,

Pour expédition conforme,
Par délégation,
le Vice -Présidente,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
5 AVRIL 2006**

Mme. FRANÇOISE CARTRON

